

Patinage sur le Doubs



Hockeyeurs ; années 1930-1950 (© Fernand Perret/Département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds)

Frontière naturelle entre les Juras suisse et français, le Doubs se transforme parfois – au cœur de l’hiver – en une longue piste gelée. Bien que simple rivière face aux grands lacs, il s’offre alors le titre de plus grande patinoire naturelle d’Europe. Sa « saison d’ouverture » varie en fonction des conditions météorologiques, allant généralement d’un à trente jours par an. Pourtant ici, pas de calendrier officiel : les autorités ne voulant pas prendre la responsabilité d’éventuels accidents, il s’agit en effet d’une pratique 100% spontanée et autogérée. Pour savoir si la couche de glace est suffisante pour s’aventurer dessus, elle est testée selon une technique ancestrale, dite du « lancer du caillou ». Celle-ci consiste à trouver sur place une pierre d’une certaine taille et de la lancer à une hauteur bien précise. Le son émis à son impact définira exactement la solidité de la glace. Dès que les essais sont concluants, les riverains s’empressent de profiter de cette glace parfaitement lisse. Mais ils sont vite rejoints par les amateurs de patinage et de glisse qui affluent alors de toutes parts. Puis ce sont des centaines, voire des milliers de touristes qui accourent pour bénéficier de ce gigantesque miroir gelé serpentant d’abord en plaine puis plongeant au cœur de gorges profondes parsemées de grottes et de rochers prestigieux. Le Doubs constitue ainsi un formidable terrain de jeu agrémenté de-ci de-là de stands et buvettes, s’étendant des Brenets (CH) et Chaillexon (F) jusqu’au Saut-du-Doubs, qui fait partie intégrante de l’identité locale. La frontière s’efface alors au profit d’une grande fraternité transfrontalière.

Localisation	NE (montagnes neuchâteloises, Commune des Brenets, patinage sur le Doubs pouvant s’étendre du Saut-du-Doubs jusqu’à Chaillexon)
Domaines	Pratiques sociales Nature et univers
Version	juin 2018
Auteur	Fanny Richard

Lebendige traditionen
traditions vivantes
tradizioni viventi
tradiziuns vivas



La liste des traditions vivantes en Suisse vise à sensibiliser le public aux pratiques culturelles et à leur transmission. Elle se base sur la Convention de l’UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. La liste est élaborée et actualisée en collaboration avec les services culturels cantonaux.

Un projet de :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l’intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC

Elément incontournable de la vie quotidienne dans les villages alentours, marque géographique distinctive à laquelle les habitants font souvent référence : le Doubs, sa beauté, sont source de grande fierté pour les villageois des Brenets et pour tous ceux qui vivent à son contact. Sa splendeur, lorsqu'il gèle, fait partie intégrante de cet imaginaire local, raison pour laquelle plusieurs habitants de ce village affirment sans détours : « Le Doubs fait partie de l'identité du Brenassien. »

Une patinoire unique et indomptable

La possibilité de patiner sur le Doubs est tributaire des conditions météorologiques, et varie donc selon les années. Il est généralement possible de s'y aventurer sur une période allant d'un à quarante jours, et ce chaque année. Deux familles des Brenets (les Rieser et les Seitz) sont connues pour être depuis longtemps les premières à « ouvrir le chemin ». Elles sont en effet réputées pour avoir une connaissance particulière de la glace du Doubs et pour avoir transmis leurs connaissances de générations en générations. Elles ont ainsi développé une connaissance très fine des conditions climatiques nécessaires à la formation d'une couche gelée suffisante pour s'y aventurer.

Elles savent également où se trouvent les différentes zones à risque et ont développé depuis fort longtemps une technique pour tester la qualité de la glace qui consiste à écouter le son que rend un caillou, soigneusement choisi pour sa forme et son poids, lancé à une certaine vitesse et dans un certain angle sur la glace. C'est donc en général lorsque ces familles s'élancent sur le Doubs et « ouvrent le chemin » – une expression courante dans la région – que le reste du village considère la sécurité suffisante pour profiter de ces plaisirs hivernaux.

La majorité des gens s'aventurent sur la glace pour s'y promener, luger, patiner ou disputer des matchs de hockey – en particulier les jeunes du village. D'autres s'y déplacent en voiture, moto, ou entreprennent même de débarquer du bois à l'aide de chevaux. Comme aiment à le rappeler les Brenassiens, il s'agit de « la plus grande patinoire naturelle d'Europe » qui – comble de l'originalité – est une rivière et non un lac. Ce cadre idyllique évoque un long « miroir » gelé qui serpente au cœur de la forêt, longeant même quelques grottes et offrant à la fois le frisson du risque lié à cette glace, dont la solidité est relativement imprévisible, et l'impression de se retrouver en pleine nature dans une situation fort peu ordinaire.

Une pratique à 100 % autogérée

Les gens qui se lancent sur la glace sont d'abord et principalement les habitants des Brenets et des villages, tant Suisses que Français, qui bordent le Doubs au sein de la zone décrite plus haut. Cependant, pendant les jours durant lesquels les conditions météorologiques sont favorables – soleil et glace de bonne qualité étant au rendez-vous – nombreux sont ceux, venant du reste du canton, de Suisse alémanique, du canton du Jura et de France qui se joignent à eux. Ainsi le nombre de personnes réunies sur ce « miroir » peut varier d'une à plusieurs milliers.

Il n'y a pas d'ouverture officielle de la saison de patin car ni le Canton ni la Commune ne veut prendre de responsabilité quant aux éventuels accidents liés au manque de solidité de la glace. Il s'agit donc d'une pratique spontanée et autogérée. La nouvelle de la possibilité d'aller patiner se répand principalement par « le bouche-à-oreille » bien qu'une annonce soit faite dans les radios et les journaux locaux.

Les sociétés locales viennent également poser leurs stands et buvettes à même la glace, offrant boissons, vin chaud et collations. Il est vrai que la mise en valeur de l'existence d'un tel événement et son potentiel touristique intéresse certains responsables communaux et certains habitants, qui y voient un moyen de redonner de l'attrait à leur village et de le faire connaître.

Enfin et surtout, se rendre sur la glace en hiver est un moment d'amusement, de détente, de rencontre entre les gens du village, « petits et grands », jeunes et vieux, et également avec « les touristes ». La convivialité de ces moments contribue à perpétuer une vie de village agréable. Cet événement permet aussi de resserrer les liens « internationaux » puisque la glace permet aux Français de se joindre aux festivités. Cette tradition est transmise principalement dans les familles puisque les enfants se rendent sur la glace avec leurs parents, apprenant comment évaluer cette dernière et quels endroits de la rivière éviter.

Un jeu plus ancien que les patins

Il semble que le fait de se rendre sur la glace soit antérieur à la connaissance des patins, les gens venant à l'origine y marcher. Le patinage se répandit plus tard, lorsque des patins commencèrent à être fabriqués dans la région. Un certain nombre de changements eurent lieu par la suite, mais la pratique resta en grande partie la même. Il y a quelques dizaines d'année par exemple, « tous les villageois » chapeau-

tés par l'Association du développement du Doubs déposaient des branches de sapins aux endroits dangereux de la rivière et déblayaient la neige, ce qui n'est plus le cas actuellement. A une certaine époque, la Commune des Brenets ouvrait officiellement la saison mais le Doubs étant la propriété de la Ville de Neuchâtel, elle n'a pas le droit de prendre de telle responsabilité et a donc cessé de le faire.

Les habitants de la région racontent en outre diverses anecdotes liées à la rivière gelée et à son histoire : en 1976, le Service de la pêche de Neuchâtel aurait par exemple demandé la permission de mettre des alevins dans le Doubs. La glace étant cette année-là très épaisse, il fallut y creuser un trou d'un mètre de profondeur. Comme Neuchâtel était souvent envahie par le brouillard, un grand nombre de gens montaient par ailleurs dans la région du Doubs pour pouvoir profiter du soleil. A plusieurs reprises, des wagons à bestiaux furent ajoutés au train du retour pour que tout le monde puisse y trouver une place.

Des concours de vitesse étaient organisés entre les hockeyeurs suisses et français car, ne disposant pas d'une patinoire suffisamment grande comme c'est le cas aujourd'hui, ils avaient besoin à cet effet de l'espace que leur offrait la rivière. Pendant la Deuxième Guerre mondiale enfin, des drapeaux furent installés au milieu de la rivière gelée pour marquer la frontière franco-suisse. De la contrebande s'y développa très vite, les gens venant innocemment y boire un thé et revendant en douce du café, du sucre ou du tabac...

Traditions vivantes similaires

Dans la région, d'autres lieux en pleine nature sont investis par des familles qui viennent y patiner, mais il s'agit toujours de lacs, comme le Lac des Taillères ou l'Étang de la Gruère. Le patinage sur des rivières gelées existe dans d'autres pays, comme le Québec ou la Suède, mais il s'agit de pratiques plus organisées, réglementées et sécurisées par les pouvoirs publics, dans des lieux en général aménagés.

Mesures de sauvegarde

Aucune mesure particulière n'a été mise en place pour la conservation de cette tradition. Elle ne semble en effet pas menacée pour l'instant, les patineurs revenant chaque année si la météo le permet. Les habitants de la région y sont néanmoins fortement attachés et voient dans son inscription sur la liste cantonale du patrimoine culturel immatériel un excellent moyen de la faire connaître afin qu'elle ne tombe pas dans l'oubli.

Remerciements

La réalisation de ce dossier n'aurait pu être possible sans l'aimable collaboration de : Léa Studer et Jessica Decorvet, étudiantes à l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel ; Alain Faessler, administrateur communal de la Commune des Brenets ; Pierre Deleglise ; Clara Gregori et Hubert Cortat, Département Audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés

Informations

Dame météo préfère le vert. In : L'Impartial. La Chaux-de-Fonds, 29 décembre 2006

Le Doubs, sans glisse. In : L'Impartial. La Chaux-de-Fonds, 31 décembre 2005

Le Haut-Jura neuchâtelois s'offre généreusement aux joies saines et ensoleillées du tourisme de famille. In : L'Impartial. La Chaux-de-Fonds, 29 décembre 1975

Contact

[Commune des Brenets](#)